

NOS PROPOSITIONS

SANTÉ & SOLIDARITÉS

*"Agir ensemble pour une ville qui protège,
répare, prévient et inclut"*



Nos 6 engagements phares

- 1. Réduire les inégalités sociales et de santé dès le plus jeune âge**
- 2. Consolider l'accès aux droits et aux soins pour toutes et tous**
- 3. Faire de la solidarité un réflexe municipal**
- 4. Protéger la santé par un environnement plus sain**
- 5. Encourager un mode de vie favorable à la santé**
- 6. Construire une ville inclusive, attentive au handicap et au vieillissement**



L'ALLIANCE DES
COLLECTIFS CITOYENS

OSE *Orléans
Solidaire
Ecologique*



Diagnostic express – quelques constats

Orléans : des écarts sociaux qui pèsent sur la santé

Orléans est une ville de 116 344 habitants (RP 2022), avec une densité et des usages de services très concentrés. Dans le même temps, 22 % des habitants vivent sous le seuil de pauvreté (revenus 2021), ce qui crée des réalités très contrastées selon les quartiers.

Cela se traduit concrètement par des renoncements, des difficultés d'accès aux droits et aux soins, une moindre prévention. Nous voyons que ces fragilités se cumulent souvent (logement, emploi, santé, mobilité, numérique). Notre diagnostic part donc d'un fait simple : une ville "moyenne" en taille, mais avec des inégalités sociales fortes.

Petite enfance : une période décisive, avec des besoins d'accueil à sécuriser

La petite enfance est un moment-clé pour agir tôt sur les inégalités. À Orléans, on compte 5 299 enfants de 2 à 5 ans et 71,3 % sont scolarisés à cet âge (RP 2022). Cela confirme l'importance des solutions d'accueil (crèches, horaires adaptés, continuités de parcours).

Il nous a été remonté que certaines familles restent freinées par l'offre disponible et les contraintes d'organisation. Certaines Assistantes Maternelles sont en manque de locaux adaptés pour pouvoir se retrouver afin de permettre les échanges et la sociabilisation des enfants qui leurs sont confiés. Nous avons donc besoin de consolider un accueil accessible, lisible et réellement inclusif dès les premières années.

Enfants 6–10 ans : l'école, levier massif de prévention et d'égalité

L'école est un point d'appui direct pour la prévention. À Orléans, 6 768 enfants ont entre 6 et 10 ans et 97,7 % sont scolarisés (RP 2022). Ce niveau de présence à l'école permet d'agir "au bon endroit" sur les habitudes de santé et le bien-être. Nous avons vu que des actions précoces (bien-être, compétences psychosociales, repérage) sont facteurs de réussite et évitent des ruptures plus tard. Notre diagnostic souligne donc l'intérêt d'un socle de prévention structuré dès le primaire.

Bouger plus : une priorité santé, à rendre possible partout dans la ville

La sédentarité progresse alors que l'activité physique, un déterminant majeur de santé, doit être favorisée. L'OMS recommande aux adultes 150 à 300 minutes d'activité d'intensité modérée par semaine, et l'ANSES recommande au minimum 30 minutes d'activité physique cardio vasculaire intense à modérée par jour au moins 5 jours par semaine : ce sont des références claires.

Pour y parvenir, il faut agir sur les déterminants environnementaux de l'activité physique concrètement : accès aux équipements sportifs, espaces publics où la marche est facilitée, parcours de santé, sécurité du trafic.

Il nous a été remonté que l'offre "sport-santé" doit être mieux connue et plus accessible aux publics éloignés. À Orléans, nous nous appuyons notamment sur 2 structures locales se présentant comme Maisons Sport-Santé (PSL45 et EPGV Loiret), à mieux articuler dans le parcours.

Il existe également un Master STAPS mention APA-S délivré par l'Université d'Orléans. L'objectif du Master Activité Physique Adaptée et Santé (APA-S) parcours Ingénierie de l'Activité physique, Pathologies chroniques et Personnes Agées (INAPPA) est de doter les étudiants de compétences scientifiques, technologiques et professionnelles sur l'APA et la santé.

● Jeunesse : insertion et prévention des ruptures

Nous pensons que la jeunesse représente un enjeu majeur de cohésion sociale. À Orléans, les 15–29 ans représentent 29 819 habitants (RP 2022). Dans le même temps, le taux de chômage des 15–24 ans atteint 23,2 %, ce qui fragilise les parcours.

Il nous a été signifié que l'accès aux stages, à l'alternance, aux réseaux et aux lieux de socialisation est décisif. Notre diagnostic relie donc directement jeunesse, accès aux opportunités et prévention des décrochages.

● Accès aux soins : une tension qui appelle des réponses de proximité

L'accès au médecin traitant est une difficulté croissante, surtout pour les publics fragiles. Cette tension s'inscrit dans une tendance mesurée : l'accessibilité aux médecins généralistes se dégrade de 1,4 % entre 2022 et 2023.

La DREES rappelle aussi une accessibilité moyenne de 3,3 consultations par an et par habitant en 2023, avec de fortes disparités.

Il est constaté que ces difficultés augmentent le risque de renoncement et de retard de prise en charge. Notre diagnostic met donc la prévention et la coordination territoriale au cœur de la réponse locale.



● Handicap : des vulnérabilités renforcées et des obstacles persistants

L'inclusion doit dépasser la seule question de l'accessibilité physique. Les situations de handicap s'accompagnent souvent de fragilités matérielles et sociales : en 2022, 39 % des personnes handicapées (16–64 ans) en sont affectées. À titre de comparaison, ce taux est de 14 % dans l'ensemble de la population du même âge, ce qui montre un écart massif.

Il nous a été remonté que les démarches, l'information et l'accès effectif aux droits restent des points de blocage. Notre diagnostic appelle donc une approche globale : accessibilité, médiation, simplification et accompagnement

● Bien vieillir : une réalité démographique déjà là

Le vieillissement structure déjà les besoins sociaux et sanitaires. À Orléans, les 65 ans ou plus représentent 19 155 personnes (RP 2022). Cela implique des enjeux concrets : maintien à domicile, prévention des chutes, lutte contre l'isolement, accès aux services.

Il nous a été exprimé un besoin de soutien accru aux aidants et de solutions de répit plus visibles et plus accessibles. Cela fixe donc le "bien vieillir" comme un pilier de l'action locale, en lien étroit avec les partenaires dont c'est la compétence, le département et l'ARS.

● Grande précarité : une pression forte sur la mise à l'abri et l'accompagnement

Il nous a été montré que la précarité s'exprime d'abord dans l'urgence, avec des demandes en hausse et des parcours instables. En 2024, le SIAO-115 du Loiret comptabilise 74 236 appels au 115. Ces appels correspondent à 5 922 personnes distinctes ayant demandé une mise à l'abri, ce qui illustre le niveau des besoins humains et l'effort durable qu'ils exigent.

Il nous a été démontré que l'urgence ne suffit pas : sans accompagnement, les situations se répètent et s'aggravent. Nous pensons que cela souligne donc un continuum à sécuriser : rue → accueil → droits → santé → logement.

● Santé environnementale : chaleur, eau, polluant - des impacts déjà mesurés

Nous constatons que **l'environnement du quotidien influence directement la santé : cadre et mode de vie** (alimentation, qualité de l'habitat, modes de déplacement ...), **environnement socio économique** (cohésion sociale, offres de service et d'équipement), **environnement physique extérieur** (nuisances sonores, qualité de l'air, de l'eau).

L'été 2024 a été plus chaud que la normale (+0,7 °C) et la chaleur a été associée à plus de 3 700 décès en France : c'est un signal sanitaire majeur. Au global, 17% de la variation de notre durée de vie dépend des facteurs environnementaux sanitaires et sociaux.

Sur l'eau, la vigilance doit monter : en 2024, 506 708 habitants ont été alimentés par une eau ayant connu au moins un dépassement de la limite de qualité pour la somme des 20 PFAS (données disponibles). Il nous a été réclamé fortement **de la transparence et de la pédagogie sur ces sujets**. Notre diagnostic place donc l'adaptation (îlots de fraicheur, bâtiments sensibles) et la réduction des expositions (eau/air/habitat) comme priorités

Axe 1 - Grandir en bonne santé : petite enfance, école, jeunesse

Notre objectif : Permettre à chaque enfant et à chaque jeune d'Orléans de grandir dans de bonnes conditions, en réduisant les inégalités dès les premières années, en renforçant la prévention à l'école, et en offrant des lieux, des activités et des parcours d'insertion accessibles dans tous les quartiers.

→ Ce que nous mettrons en place

● Mieux informer les jeunes parents, de façon simple et “au bon endroit”

Nous mettrons en place **une information municipale claire sur les droits et dispositifs existants pour les jeunes parents** : démarches, aides, modes de garde, santé, prévention. Cette information devra être disponible à la fois dans les lieux de proximité (guichets, structures d'accueil) et via des outils pratiques (supports municipaux, application dédiée).

Nous formerons aussi les personnels en contact avec les familles pour qu'ils puissent orienter efficacement, et éviter que des droits ne restent “invisibles” faute d'information. L'objectif est que chaque parent sache, rapidement, à qui s'adresser et comment être accompagné.

● Augmenter les places en crèche et sécuriser l'accès aux modes de garde

Nous augmenterons l'offre de places en crèche et travaillerons en partenariat avec les institutions compétentes pour répondre à la demande. Pour agir efficacement, nous lancerons un état des lieux de l'accueil petite enfance à Orléans (répartition, besoins, horaires, équipements, formation), afin de bâtir un contrat d'objectifs sur la durée du mandat.

Nous intégrerons aussi une lecture sociale : **les modes de garde doivent être un levier d'égalité et non un facteur de tri**. Enfin, nous appuierons cette politique par une programmation d'investissements et d'adaptation des structures lorsque c'est nécessaire.

Réserver des solutions de garde pour les familles les plus fragiles et les retours à l'emploi

Nous réserverez des places de crèche pour les familles à très faible ou faible quotient familial afin de réduire l'inégalité d'accès au service. Nous développerons aussi des réponses "réactives" pour lever les freins au retour à l'emploi : modes de garde sur horaires atypiques, et crèches labellisées (type AVIP) permettant une réservation de places pour des parents en recherche d'emploi (entretien, stage, formation).

Cette logique est doublement utile : elle sécurise les parcours professionnels et évite que les enfants pâtissent d'instabilités d'organisation. Nous articulerons ce travail avec les partenaires concernés (notamment CAF, emploi et accueil petite enfance).

Construire un parcours réellement inclusif pour les enfants en situation de handicap

Nous renforcerons l'accueil en crèche des enfants en situation de handicap, en travaillant les conditions concrètes : adaptation, formation, coordination, lisibilité pour les familles. Nous veillerons à ce que l'inclusion soit pensée comme un parcours "attentionné" : pas seulement l'entrée dans une structure, mais un accompagnement qui évite les ruptures, et facilite la continuité vers l'école et les activités.

Nous mobiliserons les acteurs institutionnels et associatifs concernés pour co-construire ce cadre et assurer une réponse stable. Le but est que les familles n'aient pas à "se battre" pour obtenir une solution adaptée.

Améliorer la qualité des lieux d'accueil : état des bâtis, isolation et conditions de confort

Nous engagerons un état des lieux de l'état des bâtis des structures petite enfance, notamment sur l'isolation et le confort, car la qualité du lieu d'accueil joue sur la santé, le bien-être et l'attractivité. Cette démarche permettra de prioriser les travaux, d'anticiper les besoins, et d'éviter que des locaux dégradés ne deviennent un facteur d'inégalité. Elle s'inscrit dans une logique simple : les enfants doivent être accueillis dans des lieux sains, confortables et adaptés, quels que soient leur quartier et la structure. Nous veillerons à relier ce travail aux politiques de rénovation du patrimoine public.

Réduire les polluants dans les crèches et les écoles : air intérieur et perturbateurs

Nous protègerons les enfants et les personnels en réduisant l'exposition aux polluants de l'air intérieur dans les locaux municipaux accueillant des publics sensibles (crèches, écoles, cantines, centres de loisirs). Concrètement, nous mettrons en place et/ou consoliderons des bonnes pratiques simples et efficaces : aération quotidienne, nettoyage adapté (ex. aspirateurs à filtres), limitation du nombre de produits, choix de produits d'entretien écolabellisés ou simples (savon noir, bicarbonate, vinaigre).

Nous veillerons aussi aux achats (matériaux, équipements, fournitures scolaires, jouets) en privilégiant des références moins émissives (type label A+) et en restant vigilants sur les sources d'exposition aux perturbateurs endocriniens. Enfin, nous nous assurerons du respect de la surveillance réglementaire dans ces établissements.

● Des cours d'école “oasis” et des écoles plus fraîches, plus apaisées, plus vivantes

Nous accélérerons la transformation des cours d'école pour en faire des espaces de jeux et d'apprentissage plus agréables, plus ombragés et plus résilients face aux fortes chaleurs.

Nous porterons environ 10 rénovations complètes de type “cour oasis” sur la commune, et mènerons en parallèle des opérations de débitumage et de végétalisation sur les autres cours, selon les besoins. (chiffrage détaillé dans le livret “Environnement”).

Ces projets se feront en concertation avec les équipes éducatives, les enfants et les parents, afin d'aboutir à des aménagements réellement utiles au quotidien. L'enjeu est aussi éducatif : une cour plus végétale et mieux conçue améliore l'attention, la convivialité et la qualité de vie scolaire.

● Encourager la “classe dehors” et l'éducation à l'environnement dès le primaire



Nous faciliterons l'éducation à l'environnement en aidant les équipes enseignantes à organiser des temps d'apprentissage dehors, dans les parcs et jardins, avec des dispositifs adaptés. Nous soutiendrons une approche qui permet aux enfants de créer un lien concret avec le vivant, et de comprendre les enjeux environnementaux par l'expérience.

En parallèle, nous encouragerons les actions menées avec les associations naturalistes et les dynamiques de jardins partagés/jardins ouvriers, afin que l'écologie soit aussi une affaire de proximité et de pratiques quotidiennes. Cette orientation vise à former des citoyens autonomes, curieux, et mieux armés pour agir.

● Déployer des programmes probants de compétences psychosociales (CPS) dès la maternelle

Nous mettrons en œuvre un plan de prévention fondé sur des programmes probants de développement des compétences psychosociales dès la maternelle, et jusqu'à la fin du primaire. Nous nous appuierons sur les dispositifs identifiés localement : “Tina et Toni” pour les maternelles, “Oscar” pour les élémentaires, et “Programme Good Behavior Game (GBG ou le Jeu du comportement adapté)” pour des situations plus spécifiques (difficultés, troubles du comportement).

Le déploiement passera par la sensibilisation des enseignants, une convention avec l'éducation nationale et l'ARS, et/ou un déploiement pendant le périscolaire, une mobilisation des travailleurs sociaux des associations de proximité et des agents municipaux concernés, en valorisant aussi les subventions et partenariats possibles. La logique est de rendre ces actions accessibles à tous les enfants, dans tous les quartiers et sur la durée.

● Mettre les moyens pour une prévention à l'échelle de la ville (formations, cofinancements, montée en charge)

Nous programmerons **une montée en charge réaliste et financée du plan CPS** : par exemple un prévisionnel de 50 classes par an, avec 12 sessions par classe, sur les niveaux cibles (GS/CM1/CM2) des écoles publiques. Nous intégrerons **les cofinancements possibles** (notamment ARS) tout en assumant un cofinancement municipal pour que le dispositif ne reste pas partiel.

Nous chiffrerons l'effort dans **une enveloppe annuelle cohérente pour installer un plan de prévention maternelle/élémentaire sur la durée du mandat**. L'objectif est d'éviter les "coups" ponctuels et de garantir une continuité, qui est la condition de l'efficacité.

● Renforcer l'égalité, la laïcité et la prévention des comportements à risques dans les écoles

Nous mettrons en œuvre **un plan "laïcité" dans toutes les écoles, avec une traduction concrète dans les projets éducatifs**. En parallèle, nous déployerons des actions de prévention des comportements à risques (en école et/ou sur le périscolaire), en cohérence avec les programmes de compétences personnelles et sociales pour renforcer l'égalité des chances de tous nos enfants.

L'idée est **d'installer des repères communs, de lutter contre les discriminations et d'agir avant que les difficultés ne se transforment en ruptures** (décrochage, violences, conduites à risque). Cette prévention doit être régulière, adaptée à l'âge, et articulée avec les partenaires éducatifs et de santé.

● Aide aux devoirs et stages sportifs : sécuriser les temps "hors école" (mercredis et vacances)

Nous renforcerons **l'aide aux devoirs et développerons des stages sportifs les mercredis et pendant les vacances, en priorité là où les besoins sont les plus forts**. Ces temps périscolaires sont un levier puissant : ils soutiennent la réussite éducative, donnent des repères, et évitent que certains enfants restent sans solution pendant les moments les plus "creux".

Nous travaillerons avec les associations, les équipements municipaux et les structures de quartier pour proposer **des formats réguliers, encadrés et accessibles**. L'objectif est que ces dispositifs deviennent un droit réel, et pas une opportunité réservée à quelques-uns.

● Développer l'accès au sport dès l'école, et faciliter l'entrée dans les clubs

Nous renforcerons les **interventions d'éducateurs sportifs dans les écoles** afin de faire découvrir des disciplines, promouvoir l'activité physique dès le plus jeune âge, et faciliter l'inscription dans les clubs.



Nous valoriserons en parallèle **le travail des clubs locaux**, notamment via une logique de partenariat et de lisibilité des aides existantes.

Nous veillerons à **l'inclusion des enfants en situation de handicap**, pour que l'accès au sport soit effectif et non théorique.

Enfin, nous agirons aussi **sur les conditions d'accès** : ouverture de créneaux, équipements, articulation sport-santé et sport "pour tous".

Plus de jeux, plus de nature, plus de proximité : des espaces pour grandir dans chaque quartier

Nous développerons des espaces de jeux et de nature, et augmenterons le nombre d'aires de jeux et d'équipements pour enfants de tous âges dans les parcs, jardins et espaces urbains. L'ambition est simple : permettre aux enfants de bouger, jouer, se retrouver dehors, au plus près de chez eux, dans des lieux agréables et sûrs.

Ces mesures contribuent aussi à l'égalité : quand l'espace public devient accueillant, les familles n'ont pas besoin de moyens supplémentaires pour offrir des activités à leurs enfants. Ces espaces seront pensés avec les habitants et adaptés aux usages réels (ombrage, bancs, accessibilité).



Rendre les abords d'écoles où il fait bon marcher et plus sûrs : bancs, cheminement, mobilités actives

Nous réaliserons des aménagements piétonniers autour des écoles, des commerces et des services, en intégrant du mobilier utile (bancs) et des cheminements plus confortables. En lien avec la promotion des déplacements actifs, l'objectif est de rendre la marche et le vélo plus simples au quotidien, notamment pour les trajets domicile–école.

Ces choix améliorent la santé (activité physique), la sécurité routière et la qualité de vie, tout en apaisant l'espace public. Ils permettent aussi de reconnecter les quartiers à leurs équipements, sans dépendre systématiquement de la voiture.

Des maisons des jeunes et des lieux culture/sport dans chaque quartier, ouverts "quand il faut"

Nous ouvrirons (ou relancerons) un dispositif diffus de maisons des jeunes, de la culture et du sport dans chaque quartier à partir de l'existant (acteurs du quartier, Aselo), en modernisant l'approche des MJC et en clarifiant leur rôle. Nous conventionnerons des projets annuels culturels et sportifs, avec un pilotage municipal par cahier des charges et contrat d'objectifs.

Nous veillerons aussi à l'amplitude d'ouverture : fin d'après-midi, soirées, week-ends, vacances, au moment où les jeunes ont le plus besoin d'espaces accueillants. Cette politique pourra s'appuyer sur une dynamique d'événements fédérateurs, comme un festival culturel de la jeunesse, des rencontres sportives inter-quartiers.

Un "Programme jeunesse Orléans" : prévention, continuité, lisibilité

Nous structurerons l'ensemble des actions existantes en un programme jeunesse lisible, coordonné et pérenne, en associant la ville, les structures de quartier, les associations et l'Éducation nationale et autres partenaires institutionnels (Etat, Région, Département, CAF). L'objectif est d'accompagner les jeunes de l'enfance à l'âge adulte, avec une priorité donnée aux quartiers les plus exposés à la précarité et au décrochage.

Ce programme permettra d'éviter l'empilement d'initiatives dispersées : on clarifie qui fait quoi, on stabilise les moyens, et on évalue régulièrement ce qui fonctionne. C'est une condition essentielle pour prévenir les ruptures (école–rue–décrochage) et remettre des repères. C'est aussi, pour tous, un facteur essentiel du développement harmonieux et de l'apprentissage de la citoyenneté.

Médiation autour des collèges, prévention addictions/cyberharcèlement : agir avant la rupture

Nous déployerons une médiation renforcée autour des collèges les plus exposés aux tensions et regroupements, pour apaiser les sorties, rétablir le lien avec les familles, et orienter vers les activités de quartier. Nous mettrons en place des actions régulières de prévention des addictions (alcool, tabac, drogues, écrans) et du cyberharcèlement, avec des partenaires identifiés, afin de donner des repères et des ressources.

L'enjeu est d'intervenir tôt, avec des formats adaptés à l'âge, et de rendre visibles les lieux où demander de l'aide. Cette prévention est aussi une politique de santé : elle protège, elle rassure, et elle évite des trajectoires de rupture.

Insertion des jeunes : clauses dans les marchés publics, alternances, stages et premiers emplois

Nous intégrerons dans les marchés publics des clauses engageant les entreprises à proposer alternances, stages et premiers emplois, et nous agirons aussi en tant qu'employeur municipal. Nous mettrons en place un dispositif d'aide aux stages, en articulation avec les acteurs compétents (commune, métropole, département, région), afin d'éviter que l'accès au stage dépende uniquement du réseau familial.

Nous structurerons un pilotage transversal pour que ces mesures soient opérationnelles et suivies. L'objectif est de sécuriser les parcours, rendre l'insertion plus juste, et réduire le décrochage.

PassOrléans et Pass Santé : des parcours jeunes plus simples, plus accessibles

En complémentarité du dispositif régional YEP'S, nous créerons un PassOrléans donnant accès plus facilement aux transports municipaux, à la culture, au sport, à certains commerces et services pratiques, avec gratuité ou tarif social pour les jeunes et les bénéficiaires du RSA.

En complément, nous mettrons en place un "Pass santé" pour les 16-25 ans afin de faciliter l'accès à la prévention et aux soins (dont MST, planning familial), en lien avec CAF, CPAM et ARS. Nous développerons aussi un dispositif d'information en temps réel (lieu, numéro, application) pour rendre visibles les offres de prévention et de soins, aujourd'hui trop mal connues. L'objectif est de réduire les renoncements et de rendre les parcours simples, concrets, immédiats.

Scolarisation rapide des enfants nouvellement arrivés : ne pas perdre de temps

Nous accélérerons la scolarisation des enfants nouvellement arrivés, avec un objectif de mise en place très rapide, en lien avec les structures éducatives. Cette mesure vise à éviter les périodes d'attente qui fragilisent les familles, ralentissent l'apprentissage du français, et augmentent le risque d'isolement.

Nous renforcerons la coordination entre écoles maternelles/élémentaires et acteurs concernés afin que l'accueil soit anticipé et accompagné. C'est une mesure d'égalité : l'école est aussi un point d'accès aux droits, à la socialisation et à la prévention.

Nous veillerons également à ce que ces enfants nouvellement arrivés aient accès aux pratiques artistiques et à la musique en particulier, qui facilitent l'apprentissage de la langue, la réussite scolaire et l'intégration culturelle.



Pourquoi c'est utile et gagnant

Ces mesures protègent d'abord la santé et la réussite des enfants : modes de garde accessibles, crèches et écoles plus saines, cours d'école adaptées, prévention structurée à l'école, lutte contre les conduites à risque. Agir tôt évite que les difficultés (santé, stress, isolement, décrochage) s'installent et deviennent coûteuses humainement. Une prévention universelle et proportionnée (c'est à dire plus intensive pour ceux qui en ont le plus besoin), visible et régulière, réduit les inégalités dès l'enfance, là où elles se fabriquent.

C'est aussi gagnant pour la tranquillité et la cohésion des quartiers : quand les jeunes ont des lieux ouverts, des activités encadrées, des repères et des adultes ressources, l'espace public s'apaise. Les dispositifs de médiation et de prévention limitent les engrenages de conflit, et recréent de la confiance entre familles, école, associations et institutions. Une ville qui s'organise pour sa jeunesse est une ville qui se sécurise durablement, sans surenchère.

Enfin, c'est utile au quotidien pour les familles : conciliation vie pro/vie familiale, accès plus simple aux services, mobilité facilitée, insertion moins dépendante du "réseau". En soutenant les associations, les clubs et les structures de quartier, on renforce aussi l'économie locale et la vitalité citoyenne. Et en rendant les parcours lisibles (PassOrléans, Pass santé, information claire), on transforme des droits théoriques en solutions concrètes pour les habitants.



Axe 2 — Bouger plus, vivre mieux : sport-santé, mobilités actives et cadre de vie

Notre objectif : Faire d'Orléans une ville où l'on peut bouger facilement au quotidien, quel que soit son âge ou sa condition physique. Pratiquer une activité adaptée, accéder aux équipements sportifs, marcher et pédaler en sécurité, et profiter d'un cadre de vie qui donne envie de sortir.



Ce que nous souhaitons pour Orléans



Mettre l'urbanisme "au service de la santé" dans les projets de la ville

Nous intégrerons systématiquement une logique d'urbanisme favorable à la santé dans les projets d'aménagement : réduire les facteurs nocifs (nuisances, insécurité du trafic) et renforcer les facteurs protecteurs (marche, vélo, accès aux services, espaces de respiration).

Cela implique de décloisonner les services (voirie, sport, santé, social) et de prendre en compte les publics vulnérables (enfants, séniors, PMR). Nous favoriserons aussi l'implication des habitants, pour que les aménagements répondent aux usages réels et évoluent dans le temps. L'objectif est clair : une ville qui facilite les modes de vie protecteurs, plutôt qu'une ville qui les complique.

Renforcer le sport-santé : un réseau public lisible et des activités préventives de proximité

Nous renforcerons le réseau sport-santé et les activités préventives, en s'appuyant sur l'existant et en rendant les parcours plus visibles : "où aller, pour faire quoi, à quel prix, avec quel accompagnement". Nous valoriserons les Maisons Sport-Santé identifiées sur Orléans et développerons des passerelles avec les acteurs de santé et du social (prévention, reprise d'activité, activité adaptée). Nous voulons que le sport-santé soit une solution concrète pour les personnes éloignées de l'activité physique (isolement, maladie chronique, handicap, sédentarité). Le but : passer d'une offre "qui existe" à une offre "qui se trouve et qui s'utilise".

Nous voulons créer un gymnase innovant adapté aux personnes en situation de handicap, qui présente la particularité d'afficher des lignes de terrain projetées par des lampes LED. On peut ainsi obtenir un terrain de basket, de futsal, de volley, de badminton, mais aussi des formes géométriques. Les personnes handicapées se repèrent ainsi plus facilement.

De plus, ce gymnase présentera un mur interactif détenant un système réagissant aux comportements et aux réactions des joueurs en temps réel. De ce fait, ce mur interactif, grâce à sa technologie, proposera des jeux ludiques et pédagogiques. Ce gymnase sera ouvert et inclusif tant pour les enfants que pour les adultes.

Élargir les horaires d'ouverture des équipements sportifs publics

Nous élargirons les créneaux d'ouverture de certains équipements sportifs municipaux, en commençant par ceux où la demande est la plus forte (ex. piscine de La Source). L'enjeu est simple : un équipement "fermé quand les gens sont disponibles" crée de la frustration et renforce les inégalités d'accès.

Nous travaillerons sur une organisation plus souple et respectueuse des conditions de travail des agents municipaux : horaires élargis, adaptation pendant les vacances, et meilleure lisibilité des plannings. Cette action doit permettre à davantage d'habitants de pratiquer près de chez eux, sans obstacle d'horaires.

Faciliter l'accès aux clubs et aux équipements : compléter les aides et lever les freins

Nous complèterons les aides déjà existantes pour faciliter l'inscription en club et l'accès aux équipements, notamment pour les publics qui renoncent pour des raisons financières ou pratiques.

Nous mettrons en avant des dispositifs clairs (tarifs, aides, modalités), avec une communication simple et des relais dans les quartiers. Nous renforcerons aussi la promotion des activités sport-santé, afin que l'offre associative et municipale profite réellement à tous.

L'objectif : que le sport ne dépende pas du quartier, du réseau ou du budget, mais devienne une évidence accessible.

Déployer des ateliers gratuits (ou très accessibles) de remise en mouvement et de gymnastique

Nous mettrons en place des ateliers de remise en mouvement et de gymnastique, gratuits ou très accessibles, en particulier pour les personnes sédentaires, âgées, isolées ou fragilisées. Ces formats courts, réguliers et proches du domicile sont souvent le "déclic" qui permet de reprendre une activité en confiance.

Nous articulerons ces ateliers avec les dispositifs sport-santé, pour créer un véritable parcours : commencer doucement, progresser, puis accéder à d'autres pratiques si la personne le souhaite. L'objectif est de rendre la prévention "pratiquable", pas seulement théorique.

● **Créer et améliorer des parcours de santé, pour bouger près de chez soi**

Nous aménagerons **des parcours de santé dans les parcs et dans plusieurs quartiers**, pour proposer une activité simple, gratuite et autonome. Ces parcours doivent être pensés pour tous les publics : signalétique claire (FALC, Facile à Lire et à Comprendre), accessibilité, progressivité des exercices, et intégration dans des cheminement agréables.

Nous veillerons à leur répartition sur le territoire communal afin que l'offre ne soit pas concentrée sur quelques secteurs. L'objectif est de redonner des occasions naturelles de bouger, au quotidien, sans inscription ni contrainte.

● **Multiplier les aires de jeux et équipements “tous âges” dans la ville, les parcs et jardins**

Nous augmenterons le nombre d'aires de jeux et d'équipements permettant l'activité physique pour tous les âges : enfants, adolescents, adultes, séniors. Il s'agit d'investir dans des espaces publics vivants qui donnent envie de sortir : jeux, agrès, petits aménagements sportifs, zones de respiration.

Cette politique est un levier d'égalité : quand l'espace public propose des activités, il réduit le coût d'accès aux loisirs et favorise les liens sociaux. **Nous veillerons à une implantation équilibrée, quartier par quartier, selon les besoins.**



● **Des aménagements piétonniers dans chaque quartier, avec des bancs “là où ça compte”**

Nous réaliserons **des aménagements piétonniers dans chaque quartier, autour des écoles, des commerces et des services**, pour rendre la marche plus simple, plus confortable et plus attractive.

Nous intégrerons **des bancs et du mobilier utile**, car pouvoir s'asseoir change concrètement la capacité de déplacement de nombreux habitants (séniors, personnes fatiguées, femmes enceintes, PMR).

Nous traiterons aussi **les points de coupure : traversées difficiles, trottoirs étroits, obstacles, discontinuités**. L'objectif : transformer la marche en solution quotidienne, pas en parcours du combattant.

● **Promouvoir les déplacements actifs : pistes cyclables et stationnement vélo en cohérence**

Nous promouvrons **les déplacements actifs** (à pied, à vélo) en développant des pistes cyclables continues et en évaluant précisément les besoins en parkings à vélos.

Nous voulons **agir sur ce qui, en pratique, fait la différence** : sécuriser les trajets, éviter les ruptures d'itinéraires, et permettre de stationner facilement près des commerces, des services, des équipements et des pôles de transport. Cette logique est aussi **un levier santé** : plus les trajets actifs deviennent simples, plus ils s'installent naturellement dans les habitudes.

● **Un réseau cyclable continu, cohérent et lisible**

Nous organiserons **un réseau cyclable continu, cohérent et clairement identifié**, pour éviter les trajets “en zigzag” qui poussent à rouler sur les trottoirs ou à traverser les zones piétonnes. Les grands axes cyclables seront reliés entre eux par des cheminements directs, sécurisés, signalés et cartographiés.

En clarifiant les parcours, nous **facilitons la vie des cyclistes du quotidien** et nous **réduisons les conflits avec les piétons**, souvent liés à l’absence d’alternative lisible. L’objectif est que le vélo devienne une évidence, y compris pour les personnes qui n’osent pas aujourd’hui, et que les trajets piétons soient interdits aux cyclistes, ainsi sécurisées.

● **Mieux séparer les espaces piétons et cyclables là où c'est nécessaire**

Dans les secteurs les plus fréquentés (centre-ville, quais, abords des écoles, pôles de transport), **nous renforcerons les séparations physiques entre zones cyclables et piétonnes** : bordures, différences de niveaux, mobilier urbain adapté.

Dans certaines rues piétonnes étroites, **le vélo pourra être strictement interdit en journée, avec des horaires de tolérance seulement aux heures de très faible affluence**. L’objectif est de protéger en priorité les piétons là où ils sont les plus nombreux, tout en offrant des itinéraires cyclables de contournement bien identifiés.

● **Limiter la vitesse des vélos et trottinettes dans les zones sensibles**

Nous mettrons en place **des aménagements “anti-vitesse” dans les zones très fréquentées** : chicanes douces, plateaux surélevés, resserrements ponctuels ou dispositifs de ralentissement.

Ces aménagements **doivent rester confortables pour les mobilités douces, tout en rendant évident le besoin de ralentir près des sorties d’école, arrêts de tram et traversées piétonnes**. Là où c’est pertinent, nous combinerons ces dispositifs avec des limitations de vitesse affichées pour les mobilités douces (par exemple 10 km/h en zone très dense).

● **Une signalisation claire : marquage au sol et messages visibles**

Nous généraliserons **un marquage au sol différencié** (pictogrammes, flèches directionnelles, repères visibles) pour que chacun identifie immédiatement l'espace qui lui est dédié.

Ces marquages seront complétés par **une signalisation verticale explicite** (panneaux, totems) et, **dans certains points noirs, par des dispositifs lumineux intelligents** (rappel de priorité, détection). Une signalisation claire et cohérente à l'échelle de la ville limite les incompréhensions, aide à anticiper les trajectoires, et sécurise les traversées.

● **Faire respecter les règles et encadrer le stationnement des engins**

Nous renforcerons les contrôles sur les comportements réellement dangereux : vitesse excessive, circulation sur les trottoirs, franchissements risqués, non-respect des zones piétonnes. Ces contrôles seront **ciblés sur les lieux et horaires sensibles**, pour protéger les plus vulnérables (enfants, personnes âgées, PMR).

En parallèle, nous travaillerons avec les opérateurs de trottinettes et de vélos en libre-service pour **encadrer le stationnement, limiter les usages abusifs et garantir la sécurité des piétons**.

● Éduquer à la mobilité dès le plus jeune âge

Nous mettrons en place dans les écoles primaires **des parcours d'apprentissage “vélo-piéton”** pour apprendre à circuler en sécurité, respecter les règles et comprendre la place de chacun dans l'espace public.

Ces ateliers seront **menés avec les associations de cyclistes, les clubs sportifs et les services municipaux, et pourront se prolonger dans les centres de loisirs**. En complément, des sensibilisations seront proposées aux collégiens et lycéens sur les usages des vélos, trottinettes et autres mobilités douces. L'objectif est de **créer une culture du respect et de la sécurité, durablement**.

● Médiation et pédagogie : apaiser les tensions et accompagner les changements

Nous créerons **une brigade de médiateurs “mobilités douces” sur les zones à forte fréquentation** (centre-ville, quais, grands axes, abords des gares et stations de tram). Leur rôle : expliquer les aménagements, rappeler les règles avec pédagogie, apaiser les tensions et remonter les problèmes d'usage aux services de la mairie.

Nous lancerons aussi **des campagnes municipales régulières** (“Je partage la ville”, “À vélo, on respecte les piétons”) **pour installer une culture du respect mutuel**. C'est une condition clé pour que les mobilités actives soient vécues comme une amélioration, et non comme une source de stress.

● Des promenades et itinéraires agréables : coulée verte, réseau de balades, centre-ville plus marchable

Nous développerons **des itinéraires agréables pour marcher et se déplacer à pied, en s'appuyant sur une coulée verte Loire-Loiret et un réseau de promenades végétalisées avec plan et signalétique dédiée**.

En parallèle, **nous appuierons la végétalisation du centre-ville et la transformation de certaines rues en zones de rencontre** où la vitesse est limitée (20 km/h), pour libérer de l'espace et rendre la marche plus confortable. Ce type d'aménagement améliore directement le quotidien : on respire mieux, on marche plus, on s'approprie davantage l'espace public.

→ Pourquoi c'est utile et gagnant

Ces mesures améliorent d'abord la santé des habitants : plus de sport-santé, des équipements accessibles, des parcours simples pour se remettre en mouvement, et des déplacements actifs facilités au quotidien. Quand l'activité physique devient “facile à faire”, **elle devient une habitude, et la prévention cesse d'être un discours pour devenir une réalité vécue**.

Elles **améliorent aussi la qualité de vie** : des cheminements plus confortables, des bancs, des espaces publics plus agréables, des promenades identifiées, et des règles claires entre piétons, vélos et trottinettes. Une ville qui marche et qui pédale est **une ville plus apaisée**, avec moins de tensions d'usage, moins de stress, et davantage de convivialité dans l'espace public.

Enfin, c'est gagnant pour l'égalité et l'autonomie : **ces politiques profitent particulièrement à celles et ceux qui ont le moins de marge** (personnes âgées, familles sans voiture, personnes fragilisées, jeunes, PMR). En rendant possibles la marche, le vélo et l'accès au sport partout dans Orléans, **on réduit les distances sociales et on redonne à chacun la capacité de se déplacer, de pratiquer, et de profiter pleinement de la ville**.

Axe 3 — Mieux se nourrir, mieux respirer : une ville qui protège la santé environnementale

Notre objectif : Faire d'Orléans une ville qui protège la santé au quotidien-mieux manger, mieux respirer et réduire les expositions aux polluants. Nous voulons une action municipale concrète : des choix d'achats, des règles simples, une information transparente, et des dispositifs accessibles à tous, notamment aux enfants et aux publics fragiles.

→ Ce que nous ferons si vous nous élisez

Reprendre la restauration scolaire en régie et équiper des cuisines centrales de proximité

Nous mettrons **fin à la délégation de service public au terme de l'engagement contractuel en cours, et reprendrons en régie la politique de restauration municipale**, pour piloter réellement la qualité des repas. Cette transformation s'accompagnera de l'équipement de **plusieurs cuisines centrales réparties sur la ville**, afin d'approvisionner les écoles au plus près.

Nous structurerons l'approvisionnement pour privilégier les producteurs du Loiret et des départements limitrophes, tout en augmentant la part de produits durables et biologiques. La régie permettra aussi de mieux maîtriser les pratiques en cuisine (plastiques, additifs, qualité nutritionnelle).

Faire progresser fortement la qualité des repas : plus de bio, plus de saison, moins de transformés

Nous passerons à des menus davantage composés de produits bruts, non transformés, de saison, et sans additifs inutiles. Aujourd'hui, l'écart est réel : les produits biologiques ne représentent que 6 % des achats (2021) dans le cadre actuel, loin des objectifs (ex. Loi Egalim qui prévoit 20% de produits bio et 50% durables et de qualité).

Nous mettrons en place une **trajectoire claire d'amélioration** (notamment vers un objectif “crèches et cantines” très ambitieux), avec des achats orientés vers les filières vertueuses. Cette amélioration sera suivie et rendue lisible pour les familles.

Prouver qu'on peut faire mieux sans exploser les coûts : méthode “menus intelligents”



Nous appliquerons une méthode éprouvée : **mieux labelliser et augmenter la part de produits durables sans augmenter le coût du repas**. Une expérimentation conduite dans deux collèges du Loiret montre qu'on peut augmenter d'au moins 50 % la part de produits durables, avec une hausse d'au moins 100 % des produits bio, tout en diminuant de 10 à 20 % les coûts d'achat, notamment grâce à davantage de légumineuses et moins de protéines animales.

Nous intégrerons cette logique dans l'élaboration des menus et l'accompagnement des cuisines. Résultat attendu : **mieux manger, sans “surcoût caché” pour les familles**.

Sortir du plastique dans les crèches, cantines et EHPAD

Nous supprimerons progressivement les emballages et contenants en plastique dans la restauration collective, en privilégiant des matériaux aptes au contact alimentaire : verre, inox, fonte, bois non traité.

Nous éviterons les équipements sources d'exposition aux perturbateurs endocriniens (poêles antiadhésives, bouilloires, contenants plastiques) et favoriserons des pratiques de cuisine plus saines. Cette action est simple, visible, et cohérente avec une politique de protection des enfants et des publics fragiles. Elle peut être déployée rapidement via les achats et les cahiers des charges.

Mutualiser les moyens de la restauration collective pour gagner en qualité et en efficacité

Nous mutualiserons certains équipements et moyens entre sites de restauration collective, pour améliorer l'organisation, réduire les pertes et sécuriser la montée en qualité. Cette approche permettra d'éviter les achats dispersés, de mieux planifier les volumes, et de renforcer la cohérence des pratiques (stocks, stockage, matériel, hygiène).

Mutualiser, c'est aussi **professionnaliser** : on stabilise les process, on partage les outils, et on gagne du temps pour se concentrer sur le contenu des assiettes. L'objectif est une restauration municipale robuste et durable.

Installer une stratégie d'achats “filières locales” et une logistique qui fonctionne

Nous construirons **une stratégie d'achat favorable aux producteurs locaux**, et participerons à la mise en place d'une plateforme logistique pour transporter et massifier les denrées, en lien avec la chambre d'agriculture et les groupements de producteurs (ex. Gabor).

Nous encouragerons aussi **le développement de l'agriculture intra-métropolitaine pour rapprocher production et consommation**. L'enjeu n'est pas seulement symbolique : c'est la condition pour sécuriser des volumes, rendre l'achat local possible et fiable et accompagner des transitions agricoles concrètes

Aider à la conversion vers des pratiques agricoles plus vertueuses grâce à la commande publique

Nous utiliserons **le levier des marchés publics** (cantines, crèches) pour soutenir la transition agricole, avec un accompagnement technique à la conversion bio et des aides ciblées quand c'est possible.

Le contexte local le justifie : les surfaces en bio sont faibles (4,5 % en Centre-Val de Loire, 3,4 % dans le Loiret, 6,4 % sur la Métropole), très loin des trajectoires nationales affichées. En sécurisant des débouchés via les cantines, on donne aux agriculteurs une visibilité et une capacité d'investissement. **C'est une stratégie “gagnant-gagnant” : santé, environnement, économie locale**

Faciliter l'accès des habitants aux producteurs bio et aux marchés

Nous faciliterons l'accès de l'agglomération aux producteurs bio : développement de magasins de producteurs, accès simplifié aux marchés, et solutions de transport public vers certains sites de production quand c'est pertinent.

L'objectif est très concret : rendre l'achat de produits de qualité plus simple et plus fréquent, y compris pour ceux qui n'ont pas de voiture ou qui vivent loin des pôles commerciaux. Nous rendrons aussi l'information plus lisible (où acheter, quand, à quel prix, quels circuits). Cette politique reconnecte alimentation, mobilité et pouvoir d'achat.

Favoriser la création d'AMAP et les circuits courts de proximité

Nous encouragerons la création d'AMAP (Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) et le développement de circuits courts, afin de soutenir une alimentation locale et de qualité, avec une relation directe entre habitants et producteurs.

Les AMAP stabilisent les débouchés agricoles et rendent l'achat de produits frais plus accessible dans la durée. Nous aiderons à l'organisation (lieux de distribution, communication, mise en réseau), et nous mettrons en valeur ces solutions dans les outils de la ville. L'objectif est que ces circuits deviennent une option simple, visible et fiable dans tous les quartiers.

Développer les potagers partagés et promouvoir les jardins ouvriers/familiaux

Nous favoriserons le développement des potagers partagés et ferons la promotion des associations locales de jardins ouvriers et familiaux. Ces lieux sont à la fois un levier alimentaire, un outil d'éducation (saisons, cuisine, biodiversité) et un facteur de lien social.

Nous y associerons une sensibilisation aux pratiques responsables : gestion de l'eau, gestion des déchets, absence de pesticides et d'engrais chimiques. Cette approche s'inscrit aussi dans l'esprit des restrictions sur les pesticides de synthèse pour les usages non agricoles.

Obtenir le label "Territoire Bio Engagé" pour Orléans

Nous engagerons la ville dans une démarche de labellisation "Territoire Bio Engagé", pour structurer l'action publique, mesurer les progrès et rendre la trajectoire visible. Ce label est un outil d'impulsion : il donne un cap, oblige à des indicateurs, et permet de fédérer collectivités, acteurs économiques et habitants.

Il est cohérent avec l'objectif de montée en gamme de la restauration collective et avec la volonté de faciliter l'accès à une alimentation saine. Le label n'est pas une fin en soi : c'est un moyen d'installer une politique durable et vérifiable.

Organiser une journée annuelle "Alimentation et santé" avec les acteurs du territoire

Nous organiserons une journée annuelle dédiée à l'alimentation (en lien avec Bio Centre et les acteurs locaux), pour informer, rendre visibles les initiatives, et créer des habitudes. Ce rendez-vous valorisera les producteurs, les associations, les solutions d'accès (AMAP, marchés, épiceries), et proposera des ateliers concrets (cuisine de saison, anti-gaspillage, nutrition).

L'objectif est d'ancrer l'alimentation saine dans la culture locale, sans culpabilisation, avec des solutions praticables. Cet événement sera aussi un outil de mobilisation des quartiers.

Mettre en place une “sécurité sociale de l’alimentation” à l’échelle locale

Nous mettrons en place **des dispositifs inspirés de la sécurité sociale de l’alimentation** : accès à des paniers de produits frais, locaux, durables ou bio pour les personnes aux ressources modestes.

L’enjeu est d’éviter que les produits de qualité soient réservés aux plus favorisés. Nous compléterons par **des actions d’éducation à l’alimentation** (apprendre à cuisiner local et de saison, mieux acheter, réduire le gaspillage). Cette approche allie justice sociale, prévention santé et soutien aux filières locales.

Soutenir les épiceries sociales, restaurants solidaires et “maisons solidaires de l’alimentation”

Nous soutiendrons **les projets permettant d’acheter une alimentation durable et de qualité à prix accessible** : épiceries sociales, restaurants solidaires, et création de “maisons solidaires de l’alimentation”. Ces lieux sont utiles parce qu’ils ne font pas que distribuer : ils accueillent, accompagnent, orientent et créent du lien.

Nous structurerons un appui municipal (locaux, mise en réseau, communication, partenariats) pour amplifier ce qui fonctionne déjà et permettre l’émergence de nouveaux lieux dans les quartiers. Objectif : **une solidarité alimentaire digne, stable et inclusive**.

Déployer des “ordonnances vertes” pour protéger les femmes enceintes et les tout-petits

Nous mettrons en place **un programme spécifique ciblant les femmes enceintes, pour leur permettre d'accéder à une alimentation issue de l'agriculture biologique** et ainsi réduire l'exposition à certains polluants. Cette approche est à la fois sanitaire et sociale : elle protège une période de grande vulnérabilité (grossesse et premières années) et réduit des inégalités d'exposition.

Elle sera **articulée avec l'accès à des paniers de qualité et avec une information simple** (aliments, cuisine, pratiques). Nous voulons agir tôt, là où l'impact sur la santé est le plus décisif.

Mieux respirer : information sur la qualité de l’air et actions sur les sources de pollution

Nous rendrons **l'information sur la qualité de l'air plus accessible** (données locales, pédagogie, alertes), et nous **agirons sur les leviers connus** : réduction de la vitesse, sensibilisation, et soutien aux mobilités douces (en lien avec l'axe 2).

Le sujet est loin d'être théorique : la valeur réglementaire annuelle du NO₂ est de 40 µg/m³, mais l'OMS recommande 10 µg/m³, et les modélisations Lig'Air montrent jusqu'à 49 µg/m³ le long de certains grands axes (tangentielle). Nous voulons une stratégie locale cohérente : informer, réduire l'exposition, et traiter les points noirs.

● Réduire l'exposition au bruit : apaiser la ville et faire respecter les normes

Nous agirons sur les nuisances sonores comme un sujet de santé : réduction de la vitesse en ville, actions ciblées sur les secteurs les plus exposés, et respect des normes de bruit pour les véhicules. Le bruit n'est pas seulement une gêne : il dégrade le sommeil, augmente le stress et fragilise la santé sur la durée, particulièrement pour les personnes vulnérables.

Nos actions combineront aménagement, réglementation et pédagogie, en cohérence avec les objectifs de qualité de l'air et de mobilité apaisée. L'objectif est simple : une ville plus calme, plus vivable, et plus protectrice.

● Protéger l'eau : captages, transparence, traitement et dialogue avec les habitants

Nous protègerons les zones de captage, suivrons l'évolution des connaissances et des méthodes de traitement (y compris sur l'équipement des cuisines centrales), et informerons clairement la population sur la qualité de l'eau.

Nous maintiendrons un dialogue constructif et apaisé avec les associations d'habitants sur la gestion et la transparence. Nous porterons aussi un travail politique métropolitain sur la perspective de retour en régie, en gardant en tête l'échéance indiquée (2031) et la nécessité de convaincre les autres communes. Nous voulons une eau de qualité, un pilotage orienté santé publique, et une confiance retrouvée.

● Être intransigeants sur les pollutions des sols : boues, friches, zones agricoles

Nous serons vigilants sur les sujets à risque : boues de stations d'épuration potentiellement polluées (PFAS et autres), réutilisées en agriculture, dépollution des friches industrielles, et zones proches de terrains agricoles où des pesticides en agriculture conventionnelle sont utilisés. Nous voulons une approche "prévention-transparence-précaution" : mieux connaître, mieux contrôler, et éviter d'exposer inutilement les habitants. Cette vigilance est essentielle, car les pollutions des sols se traduisent ensuite dans l'eau, l'alimentation et parfois l'air (poussières), avec des effets durables.



Pourquoi c'est utile et gagnant

Ces mesures protègent la santé de façon immédiate : des repas de meilleure qualité pour les enfants, moins d'expositions au plastique, une réduction des polluants dans les lieux sensibles (crèches, écoles, cantines), et une action lisible sur l'air, l'eau, le bruit et les sols. À l'échelle d'une ville, c'est exactement là que se joue la prévention : dans les choix quotidiens, répétés, qui font la promotion de la santé ou la dégradent.

C'est aussi gagnant pour l'égalité : sécuriser l'accès à une alimentation de qualité (paniers, sécurité sociale de l'alimentation, épiceries et restaurants solidaires), c'est réduire les inégalités sociales de santé sans stigmatiser. Les familles gagnent en solutions concrètes, et les publics fragiles (femmes enceintes, enfants, personnes âgées) sont mieux protégés. Une ville qui rend le "bon" accessible à tous est une ville plus solidaire et plus sereine.

Enfin, c'est gagnant pour l'économie locale et la transition : la commande publique peut soutenir les filières agricoles du territoire, sécuriser des volumes, structurer une logistique, et accompagner des conversions vers des pratiques moins polluantes. Et les exemples montrent qu'on peut améliorer la qualité sans surcoûts, voire avec des économies (ex. -10 à -20 % sur certains coûts d'achat). Au final, on investit dans une ville plus robuste, plus attractive, et qui protège durablement ses habitants.

Axe 4 — Une commune inclusive et solidaire : accès aux droits, handicap, précarité, vieillissement

Notre objectif : Garantir à chaque habitant, quel que soit son âge ou sa situation, un accès réel aux droits, aux services et aux accompagnements. Faire d'Orléans une ville qui n'abandonne personne.

→ Ce que nous mettrons en place

● Des permanences d'aide administrative, financière et juridique dans les mairies de proximité

Nous mettrons en place des permanences régulières en lien avec les acteurs locaux (sur rendez-vous et sans rendez-vous) pour aider les habitants à faire leurs démarches : droits sociaux, dossiers, recours, difficultés avec des factures, situations juridiques simples.

L'objectif est d'éviter que la complexité administrative ne devienne une barrière à la santé, au logement ou à la dignité. Nous prioriserons les publics fragiles et les moments clés (perte d'emploi, séparation, vieillissement, handicap). Cette aide de proximité permettra aussi de repérer plus tôt les situations à risque et d'orienter vers les partenaires compétents.

● Un “accès aux droits” dans chaque quartier : guichet unique, numéro et application

Nous créerons un guichet unique d'accès aux droits dans chaque quartier, avec un lieu identifiable, un numéro de téléphone et une application, pour simplifier l'accès aux dispositifs municipaux et aux relais utiles. Cette logique “un seul point d'entrée” évite aux personnes de se perdre entre services, formulaires et interlocuteurs.

Nous y associerons une information en temps réel : où consulter, où se faire dépister, quelles permanences existent, comment obtenir une aide. Le but est de transformer des droits théoriques en solutions concrètes, immédiatement accessibles.

● Soutenir et “loger” les associations et tiers-lieux de solidarité

Nous contribuerons à mettre à l'abri les petites associations, tiers-lieux et initiatives de quartier : accès à des locaux, mutualisation d'espaces, conventionnements pluriannuels, et soutien technique.

Une association utile ne doit pas passer son énergie à chercher une salle ou à survivre financièrement d'une année sur l'autre. Nous aiderons en priorité les associations inclusives (handicap, enfance en difficulté, précarité, isolement).

Et nous étudierons des opportunités structurantes pour créer des lieux socio-culturels (ex. projets de tiers-lieux), au service de la cohésion locale.

Mieux coordonner les acteurs : coopérations, concertation, efficacité

Nous organiserons **une coordination régulière entre associations et partenaires, pour éviter les doublons, partager les informations et mieux couvrir les “angles morts”**. Cette concertation vise un résultat simple : que les habitants ne soient pas renvoyés de structure en structure, et que l'aide arrive plus vite, au bon endroit.

Nous appuierons aussi **la mise en réseau des initiatives de quartier, afin que les solutions existantes soient mieux connues et mieux articulées**. La solidarité est plus efficace quand elle est coopérative, pas dispersée.

Renforcer l'accès aux soins et aux services socio-sanitaires dans les quartiers

Nous remettrons en mouvement **une stratégie territoriale lisible** : activer le Contrat Local de Santé, travailler avec les CPTS, et soutenir des centres de santé / MSP ou autres solutions de proximité dans les quartiers. **Nous faciliterons aussi l'organisation de permanences d'acteurs spécialisés** (associations, accompagnements) dans ces lieux pour mieux accueillir les publics précaires ou en difficulté spécifique.

Et nous porterons **une action volontariste pour faciliter l'installation de soignants** (y compris médecins salariés), avec des solutions pratiques de prise de rendez-vous et des dispositifs ciblés pour les personnes sans médecin traitant.

Prioriser la prévention dans le Contrat Local de Santé, au plus près des habitants pour réduire les inégalités territoriales et sociales de santé

En lien étroit avec l'ARS, il s'agira de :

- **Faciliter les parcours de soins et de santé** : avec des actions de prévention de la santé, une organisation des soins, un accompagnement médico-social
- **Et de prendre en compte les autres facteurs qui ont une incidence sur la santé et la vie des populations** : le logement, l'environnement, l'éducation, le travail...

Le but est de réduire **les inégalités sociales et territoriales de santé** et de **mettre en œuvre des solutions pour une offre de santé de proximité**. Nous ferons de la prévention un pilier concret avec un programme d'actions pluriannuel co-construit à partir des besoins locaux et un suivi de la mise en œuvre par une évaluation des résultats. Cette approche permet **d'agir avant l'urgence**, notamment pour les publics éloignés des services.

Les actions de terrain et la continuité des parcours (prévention → dépistage → soins → accompagnement) doivent améliorer la santé globale de nos concitoyens. **Nous installerons une méthode simple : des actions lisibles, régulières, et menées avec les partenaires sur le terrain, au plus près des citoyens**. Une prévention accessible, c'est moins de renoncements et des parcours plus stables et un avenir meilleur pour les nouvelles générations.

Un “PassOrléans” à dimension solidaire : mobilité, culture, sport, services

Nous créerons **un PassOrléans**, (carte ‘tout en un’ ou application) complémentaire au dispositif YEP'S de la Région, donnant **accès plus simplement aux transports métropolitains, à la culture, au sport et à des services pratiques, avec gratuité ou tarif social pour les jeunes (15-25) et les bénéficiaires du RSA**.

Nous porterons aussi, à l'échelle métropolitaine autant que nécessaire, une tarification de transport plus solidaire pour les publics en difficultés (se référer au livret Mobilités). L'objectif est **d'éviter que le budget ou la mobilité n'empêchent l'accès à l'activité, aux droits et au lien social**. Ce passera un outil de simplification, mais aussi un outil d'égalité réelle.

Faire d'Orléans une ville exemplaire pour le handicap, y compris "invisible"

Nous construirons **un schéma d'action pour le handicap qui ne se limite pas à la mobilité** : handicap cognitif (dont illettrisme), psychique, troubles "invisibles". Nous travaillerons avec les associations pour définir les priorités et adapter les réponses au réel.

Nous nous appuierons sur des démarches reconnues (ex. Charte Romain Jacob) et sur une logique simple : l'inclusion doit se voir dans l'espace public par exemple par **l'installation de "handirooms"**. Une salle de change "handiroom" est une salle de 12m² minimum qui permet d'accueillir une personne à mobilité réduite avec un ou deux accompagnants.

Elle est **une combinaison entre le vestiaire et les WC pour personnes handicapées**. Elle est équipée des matériels adaptés pour pouvoir soulever et déshabiller les personnes à mobilité réduite afin de les changer ou de leur permettre d'aller aux toilettes.

Un tel lieu adapté au centre ville d'Orléans permettra :

- d'aller au toilettes
- de se laver les mains avec des lavabos adaptés
- de pouvoir changer les enfants porteurs de handicap avec une table adaptée

L'inclusion doit aussi **se concrétiser dans les démarches, l'accès aux services et la vie quotidienne**. Cela afin que chacun puisse exercer pleinement ses droits, sans parcours d'obstacles.

Accessibilité universelle : espaces publics, équipements, et sport réellement inclusif

Nous améliorerons **l'accessibilité dans tous les lieux publics, au bénéfice des personnes en situation de handicap et des personnes âgées**. Nous prioriserons l'accès aux transports en commun, aux espaces publics et aux équipements, avec une attention particulière aux points de rupture (accès, signalétique, cheminements, portes, sanitaires).

Nous porterons aussi **un projet sportif inclusif, dont la création d'un gymnase adapté partagé avec les valides, pour que le sport ne soit pas séparé mais réellement accessible**. L'inclusion doit être une expérience normale, pas une exception.

Un référent "handicap et perte d'autonomie" dans chaque mairie de proximité

Nous mettrons en place **un référent dédié** (handicap et perte d'autonomie) dans chaque mairie de proximité, en relais des institutions, associations et administrés. Ce référent **facilitera l'orientation, la résolution de situations bloquées, et la coordination autour des personnes et des familles**. La finalité est de réduire l'errance administrative, d'accélérer les réponses, et de rendre l'accompagnement plus humain. Ce rôle de proximité est aussi **un levier de confiance** : un interlocuteur identifié, qui suit et qui rappelle.

Une communication accessible : généraliser le FALC dans l'espace public

Nous généraliserons **le FALC** (Facile à Lire et à Comprendre) pour les affichages publics et, progressivement, pour les documents municipaux essentiels. **Cette mesure profite à de nombreux publics** : personnes en situation de handicap cognitif, personnes âgées, personnes maîtrisant mal le français, habitants en difficulté avec l'écrit. **Une information claire, c'est moins d'erreurs, moins de stress, et plus d'autonomie**. La ville doit être compréhensible sans avoir à "traduire" ou à demander de l'aide.

Favoriser l'emploi des personnes en situation de handicap, en lien avec l'ESS

Nous renforcerons le respect de la loi sur l'emploi des personnes en situation de handicap et soutiendrons le développement de l'ESS inclusive. L'emploi est un déterminant majeur d'autonomie : il conditionne les revenus, le logement, la santé, et l'insertion sociale. Nous agirons en employeur responsable et en facilitateur, en lien avec les acteurs économiques et associatifs.

Soutenir les aidants et les professionnels de l'aide : répit, accueil de jour, qualité de vie au travail

Nous créerons et/ou soutiendrons des lieux d'accueil de jour et de répit pour les personnes fragiles, dépendantes ou à la rue, et pour soulager les aidants. Nous mettrons aussi en place une aide concrète aux soignants et accompagnants (transport, mise en réseau, soutien psychosocial) pour renforcer l'attractivité et la stabilité des métiers.

Nous réunirons les partenaires employeurs autour de la qualité de vie au travail, et nous porterons aussi une attention à la qualité de vie au travail des agents municipaux. Parce que prendre soin des autres suppose aussi de prendre soin de ceux qui accompagnent.

Bien vieillir à Orléans : maintien à domicile, ateliers numériques, remise en mouvement

Nous soutiendrons le maintien à domicile, en lien avec les compétences départementales, et nous renforcerons les partenariats avec les organismes de formation (GRETA, CFA, lycées) pour consolider les métiers de l'aide à la personne.

Nous mettrons en place des ateliers gratuits contre la fracture numérique, en articulation avec l'existant et la conférence des financeurs, pour éviter l'isolement administratif et social. Nous proposerons aussi des ateliers gratuits de gymnastique et de remise en mouvement, accessibles et réguliers. Bien vieillir, c'est pouvoir rester autonome, entouré, et en capacité d'agir.

Repas à domicile : viser une alimentation de qualité pour les personnes âgées

Nous viserons une montée en qualité des repas à domicile, avec une ambition forte (dont une trajectoire "100% bio" proposée) pour les personnes âgées et fragiles. L'alimentation est un déterminant majeur : dénutrition, fatigue, perte d'autonomie et isolement peuvent s'aggraver quand les repas sont insuffisants ou inadaptés. Nous agirons sur les marchés, la qualité des produits et la cohérence avec les politiques alimentaires de la ville. Nous voulons des repas qui soutiennent la santé, pas qui la fragilisent.

Créer du lien intergénérationnel : cantines ouvertes, activités partagées, cafés associatifs

Nous ouvrirons les cantines aux personnes âgées et développerons des activités partagées (sport adapté, clubs lecture, cinéma, jardinage), pour multiplier les occasions de rencontre. Nous favoriserons la création de cafés associatifs de quartier en lien avec les maisons des jeunes, les tiers-lieux et y compris dans les EHPAD, afin de lutter contre l'isolement et de recréer de la vie sociale.

Nous soutiendrons aussi la création d'unités de vie partagées, en lien avec le Département : les petites unités de vie s'adressent à ceux qui ne peuvent ou ne veulent plus vivre chez eux, mais souhaitent éviter la vie en collectivité. Une ville solidaire, c'est une ville où l'on se croise, où l'on se connaît, où l'on se soutient.

Lutter contre la précarité : logement décent, accès aux soins, égalité femmes-hommes

Nous organiserons **une politique municipale qui aide la concertation entre associations pour gagner en efficacité, tout en agissant sur les fondamentaux** : logement décent et accès aux soins pour tous. Nous intégrerons explicitement l'égalité femmes-hommes dans cette action, car la précarité a des impacts spécifiques (violences, santé, parentalité, isolement).

Nous faciliterons notamment l'accès aux centres de santé / MSP et aux solutions d'accueil, avec des relais clairs via les dispositifs de quartier. L'objectif : moins d'urgence subie, plus de parcours sécurisés.

Hygiène et dignité : bains/douches de quartier et distribution de matériel

Nous créerons de petites unités "bains/douches" de quartier, appuyées sur une structure de soins et/ou en lien avec les associations sociales et médico-sociales, avec des espaces distincts hommes/femmes.

Nous assurerons au même endroit la **distribution de matériel d'hygiène, notamment d'hygiène féminine**. Ces solutions répondent à un besoin vital, souvent invisible, qui conditionne aussi l'accès à l'emploi, aux soins et aux démarches. Une politique de solidarité commence par la dignité.

Protéger les femmes en grande précarité : accueil, soin, accompagnement

Nous contribuerons à l'aide aux femmes seules, victimes de violences ou en difficultés spécifiques, en articulant accueil, soins et accompagnement. **L'objectif est de rendre les portes d'entrée visibles et accessibles, et de sécuriser des parcours qui, aujourd'hui, se cassent souvent entre l'urgence et le suivi.**

Cette action sera menée avec **les associations et les partenaires, en cohérence avec les dispositifs existants, mais avec une ambition municipale claire** : ne pas laisser une femme seule face à une situation de danger ou d'épuisement.

Prendre en compte les animaux des personnes sans-abri : solutions d'accueil "avec chiens"

Nous travaillerons avec les personnes concernées, les associations, les acteurs de sécurité et l'ARS pour **évaluer les besoins et construire des réponses permettant l'accueil des personnes sans-abri avec leurs chiens**. Pour beaucoup, l'animal est un soutien, une sécurité (notamment pour les femmes), un lien social, et un facteur de stabilité.

Or, l'hébergement refuse souvent les animaux, ce qui crée un renoncement direct à la mise à l'abri ou aux soins. **Nous voulons des solutions réalistes : protocoles, lieux adaptés, partenariats, plutôt que l'impasse actuelle.**

Enfants nouvellement arrivés : scolarisation rapide et coordination des acteurs

Nous accélérerons la scolarisation des enfants nouvellement arrivés (**objectif "J+2" proposé**), en lien avec les structures éducatives et les acteurs concernés (dont les dispositifs d'accueil). Nous renforcerons la coordination avec les crèches, les écoles maternelles/élémentaires et les réseaux associatifs, pour éviter les délais qui agravent l'isolement des familles.

L'école est **un accès à la langue, aux droits, à la prévention et au lien social** : chaque semaine perdue pèse sur le parcours. Nous agirons donc vite, avec des procédures claires.

Lutter contre le sans-abrisme : “Un chez-soi d’abord” + “Un logement d’abord”

Nous ferons entrer Orléans dans le dispositif “Un chez-soi d’abord”, avec l'aide de la DIHAL et des partenaires, en mobilisant les financements dédiés (accompagnement et intermédiation locative). Et nous développerons aussi “Un logement d’abord” pour les publics sans domicile ou en difficultés d'accès/maintien dans le logement (dont squats, installations illicites).

Au-delà de la nuit, nous veillerons à des solutions dignes pour la journée (accueil, santé, répit), car la rue n'est pas une “parenthèse” mais une urgence permanente. Nous porterons cette politique en lien avec l'ARS et la cohésion sociale, avec un pilotage clair et des résultats suivis.

Pourquoi c'est utile et gagnant

Ces mesures sont utiles parce qu'elles rendent la ville praticable pour ceux qui, aujourd'hui, butent sur des obstacles invisibles : démarches incompréhensibles, services trop éloignés, manque d'interlocuteur, absence d'orientation. Un guichet de quartier, des permanences, du FALC, un référent handicap/perte d'autonomie : ce sont des solutions simples qui changent immédiatement la vie et réduisent le renoncement aux droits.

Elles sont gagnantes parce qu'elles préservent la dignité et la santé : accès aux soins de proximité, prévention au plus près, soutien aux aidants, lieux de répit et d'accueil de jour, réponses d'hygiène, accompagnement des femmes victimes de violences, et politiques “logement d’abord” pour casser le cycle rue-urgence-rechute. Quand on sécurise les parcours, on évite l'aggravation, on réduit l'urgence subie, et on protège les plus fragiles sans stigmatisation.

Enfin, c'est gagnant pour la ville entière : soutenir les associations, créer des lieux de vie, développer l'intergénérationnel, lutter contre l'isolement numérique et social, c'est renforcer la cohésion et la confiance. Une commune inclusive est plus sereine, plus attractive, et plus résiliente face aux crises (sociales, sanitaires, économiques). À la fin, ces politiques ne “coutent” pas : elles évitent des ruptures humaines et financières bien plus lourdes.



Mot du colistier référent



Christine TELLIER

Conseillère départemental du Loiret - Canton Orléans-2

Colistière OSE et référente du groupe de travail Santé & solidarités

La santé environnementale et les solidarités, ce n'est pas un "sujet à côté" : **c'est ce qui fait qu'au quotidien on respire mieux, on mange mieux, on vit mieux...** et qu'on ne laisse personne sur le bord du chemin. Nous nous sommes réunis régulièrement au sein d'OSE pour **construire des propositions concrètes**, à partir des réalités remontées par les habitants, des acteurs de terrain et des associations, mais aussi de données institutionnelles et de retours d'expérience d'autres villes.

Nous avons voulu **relier ce qui est souvent traité séparément** : la petite enfance, l'école, l'accès à une alimentation saine, la qualité de l'air et de l'eau, l'adaptation à la chaleur, l'accès aux droits, le handicap, le vieillissement, la précarité. Parce qu'**en réalité, tout se tient** : quand l'environnement fragilise, ce sont toujours les plus vulnérables qui paient le prix fort et que dans chaque famille, la fragilité et la vulnérabilité peuvent faire basculer dans la précarité, la pauvreté, la maladie, l'isolement et la désocialisation. **Nous pouvons toutes et tous, un jour ou l'autre, plus ou moins longtemps avoir besoin d'un coup de main ou d'une aide à moyen et long terme.**

Ce livret porte donc **un cap simple** : protéger en priorité les enfants, les personnes âgées, les personnes en situation de handicap et celles qui vivent des difficultés, avec des mesures lisibles, praticables et évaluables. Nous avons fait le choix d'une ville qui prévient plutôt que répare, qui facilite plutôt que complique, et qui organise la solidarité plutôt que d'intervenir dans l'urgence.

Ce projet de mandat est une base solide ; il pourra être complété et ajusté, une fois élus, avec l'expertise des services de la Mairie et de la Métropole, avec les acteurs du territoire, et avec les Orléanaises et les Orléanais.

